

LES GROUPES

30 000

en Occitanie

**Synthèse
des indicateurs
de suivi 2020**



ÉDITO

Les groupes 30 000 ont été créés en Occitanie en 2017 avec pour objectif de transférer des pratiques performantes sur les plans agronomiques, économiques et environnementaux. Ces pratiques ont déjà été éprouvées dans les réseaux DEPHY et les collectifs (GIEE, captages, etc.) travaillant sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces groupes 30 000 sont composés de 10 à 20 agriculteurs, accompagnés par un animateur. Ensemble, ils définissent les axes de travail, les actions à développer et les formations à mettre en place. La structuration sous le format de collectif d'agriculteurs permet de mettre l'accent sur les échanges d'expériences et la mise en place d'innovations au travers d'un objectif commun.

Ces groupes sont engagés pour une durée de 3 ans qui permet l'accompagnement de la mise en place de pratiques innovantes pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles. Dans le cadre du suivi annuel des groupes, une liste d'indicateurs permettant le suivi du projet a été définie pour chaque filière. L'objectif est d'observer tout au long du projet l'évolution de ces indicateurs à la fois en termes d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) mais aussi en matière de changement de pratiques, de coût économique et de ressenti pour les agriculteurs engagés.

Pour la campagne 2020, 38 groupes engagés ont fait un retour de leurs indicateurs, permettant ainsi leur valorisation par filière. Cette initiative régionale permet de tirer des enseignements issus du travail de ces groupes, d'identifier les objectifs régionaux pour les années à venir et d'accentuer le transfert de leviers éprouvés.

Ce document est divisé en deux parties : une présentation des groupes 30 000 à l'échelle de la région Occitanie puis une synthèse par filière afin d'explicitier les thématiques de travail et des résultats propres à chacune.

Ce document fait suite à une première plaquette produite l'an passé afin de présenter une synthèse des résultats de la campagne 2019.

EN COMPLÉMENT DE CE DOCUMENT, RETROUVEZ :



PUBLIÉE EN DÉCEMBRE 2020

La plaquette de synthèse des indicateurs de suivi sur la campagne 2019

<https://bit.ly/32FXPCp>



PUBLIÉE EN DÉCEMBRE 2019

Les fiches de présentation des 29 groupes 30 000 dans la plaquette régionale

<https://bit.ly/3E7HAUW>

PARTIE 1

LES GROUPES 30 000 EN OCCITANIE EN 2020



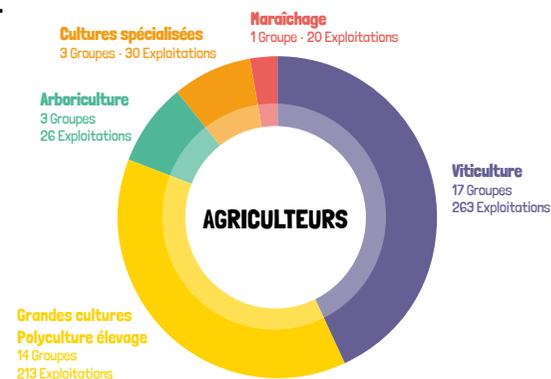
NOMBRE D'AGRICULTEURS PAR FILIÈRE

En 2020, ce sont **558 agriculteurs** qui sont engagés dans les groupes 30 000 en Occitanie. En **moyenne**, un **groupe** est composé de **15 agriculteurs**. Les filières représentatives de la région, à savoir la filière **Grandes Cultures Polyculture-Elevage (GCPE)** et la filière **viticulture**, sont **majoritaires dans la répartition des agriculteurs** des groupes 30 000 avec respectivement 249 agriculteurs au sein de 17 groupes sur 21300 ha et 263 agriculteurs pour 17 groupes sur 7756 ha. 3 groupes en cultures spécialisées, soit 36 agriculteurs (melon, ail, semences potagères) sont compris dans l'analyse de la filière GCPE.

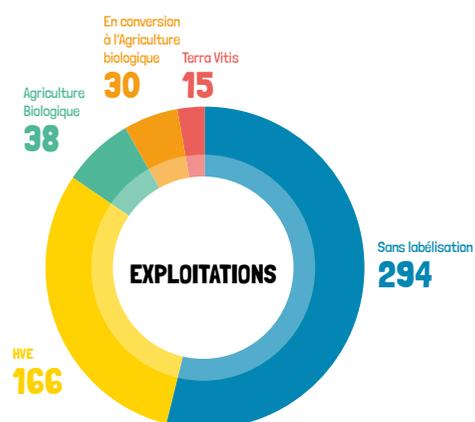
Les exploitations de ces groupes sont pour plus de la moitié en **conventionnel**, un tiers d'entre elles sont labélisées **HVE** (Haute Valeur Environnementale), il s'agit essentiellement des exploitations en viticulture, et 7 % sont labélisées en **AB** (Agriculture Biologique).

Les **structures porteuses** de l'animation des groupes sont principalement des **Chambres d'Agriculture**, même si l'on retrouve également d'autres structures comme des **coopératives**, **GIE** et **entreprises-cabinets privés**.

FILIÈRE



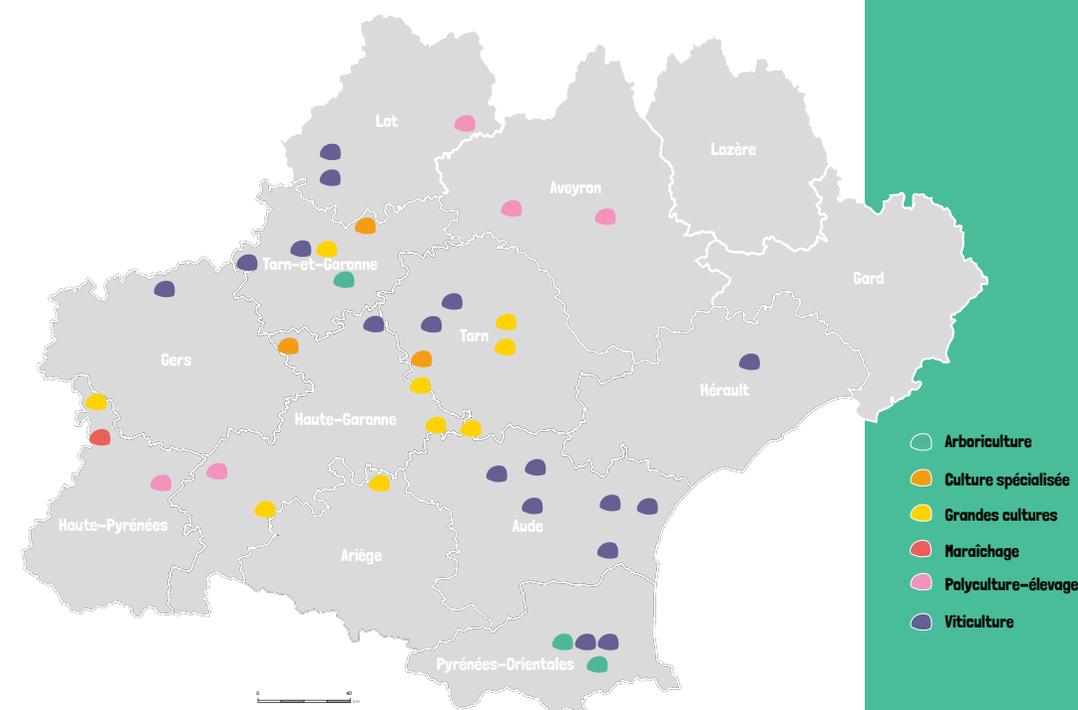
LABÉLISATION DE L'EXPLOITATION



RÉPARTITION RÉGIONALE DES GROUPES 30 000 EN 2020 EN OCCITANIE

Les groupes en GCPE sont principalement situés à l'**ouest de la région**, où les grandes cultures sont majoritaires. Les groupes en **viticulture** sont repartis sur les **deux grands bassins de production de la région** : autour de l'arc méditerranéen mais aussi autour de Gaillac et de Cahors. Les données analysées et présentées dans cette plaquette sont issues des groupes 30 000 engagés dans la **phase d'animation** entre les campagnes 2017 (5 groupes), 2018 (18 groupes), 2019 (6 groupes) et 2020 (9 groupes). La carte ci-dessous représente la géolocalisation des structures porteuses de ces groupes.

GROUPES 30 000 EN OCCITANIE



Cartographie des groupes 30 000 en Occitanie engagés en 2020

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS

Les groupes 30 000 présentent un plan d'action et un accompagnement des exploitations agricoles qui se base à la fois sur une **animation collective et individuelle**.

Sur l'année 2020, les restrictions sanitaires liées à la crise de la COVID19 n'ont pas permis aux structures animatrices de déployer leur animation comme prévu initialement. L'accompagnement des groupes 30 000 a été perturbé, notamment les réunions collectives, les événements de démonstration, les réunions bout de champs...



**Point
méthodologie**

LA CLASSIFICATION
DES LEVIERS
EN 3 CATÉGORIES
SELON HILL ET MACRAE, 1996.

E **Efficience** : stratégies mobilisant principalement l'amélioration des modalités de prise de décision ou des techniques de pulvérisation pour améliorer l'efficacité des traitements et réduire le niveau de recours aux pesticides.

S **Substitution** : stratégies reposant sur le remplacement d'un ou plusieurs traitements phytosanitaires par un levier de gestion alternative.

R **Reconception** : stratégies impliquant la mobilisation de plusieurs leviers de gestion complémentaire dans un système dont la cohérence d'ensemble est repensée.

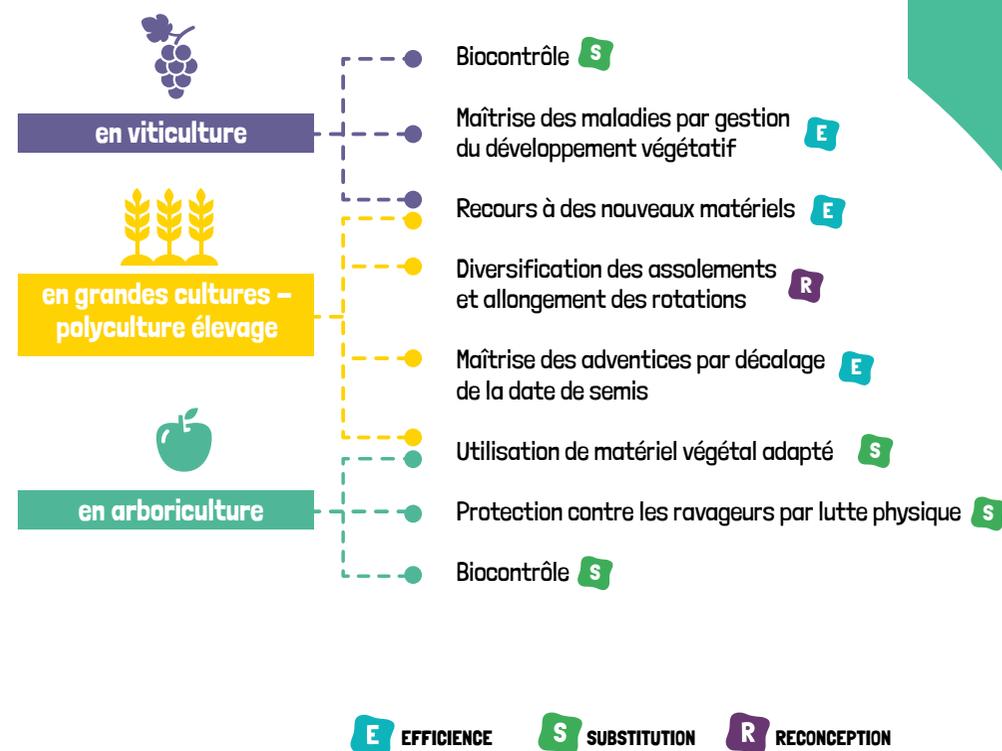
Pour autant, l'accompagnement a été maintenu par les animateurs à travers des échanges téléphoniques, ou grâce à l'utilisation de **canaux de communication émergents** tels que des groupes de discussion (whatsapp), ou encore la diffusion de vidéos de démonstrations de pratiques agricoles. De nombreux échanges téléphoniques ont donc eu lieu au quotidien avec les agriculteurs pour les rassurer dans leur prise de décision ou dans leur choix d'intervention. Ce type de communication permet notamment de favoriser l'observation pour mieux guider les décisions de traitements.

**L'ANALYSE DES LEVIERS MIS EN PLACE
PAR LES GROUPES 30 000 EN OCCITANIE**
**LES STRATÉGIES LES PLUS MOBILISÉES
TOUTES FILIÈRES CONFONDUES**

- Lutte physique contre les adventices
- Évolution de l'ITK
- Prévention des adventices
- Lutte biologique et biocontrôle

**+ DE 25
GROUPES**

Comme pour la campagne 2019, les stratégies les plus mobilisées par les groupes sont la **lutte physique contre les adventices** (désherbage mécanique, destruction thermique, travail du sol...), la **lutte biologique** et la mise en place de **biocontrôle** mais aussi **l'évolution de l'itinéraire technique cultural** (réduction des doses, suppression d'un passage, ajustement de la fertilisation ou de l'irrigation pour améliorer l'état sanitaire...). Les groupes pour la campagne 2020 ont continué les travaux qu'ils avaient engagés sur ces thématiques. Les leviers liés à la prévention des adventices sont fortement partagés au sein des groupes. Par ailleurs, on note que les techniques d'efficience et de substitution sont les plus adoptées toutes filières confondues. En effet, la mise en place des leviers de reconception se fait plus rare, notamment dans les filières comme la viticulture et l'arboriculture au vu de la pérennité des cultures en place, qui limite la réflexion sur le matériel végétal et l'approche spatiale de la parcelle. Pour la filière GCPE, de nombreux leviers concernant la reconception sont adoptés. Une analyse plus fine des leviers mobilisés sera effectuée dans les encarts dédiés à ces filières.

LES LEVIERS LES PLUS MOBILISÉS

**LE TRAVAIL EN COLLECTIF
DANS LES GROUPES 30 000**

Plusieurs groupes sont arrivés à échéance en 2021 et ont fait part de premiers retours d'expériences (5 groupes concernés). Il en ressort pour ces groupes qu'il existe beaucoup d'informations sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires cependant leur accessibilité et leur priorisation resteraient à améliorer.



PARTIE 2

LES GROUPES 30 000 EN OCCITANIE UNE ANALYSE PAR FILIÈRE



L'ARBORICULTURE EN OCCITANIE

La filière arboriculture en Occitanie couvre **30 669 ha** en 2020 dont :



13 910 ha
de pommiers



1 717 ha
de cerisiers



4 917 ha
de pêcheurs



5 954 ha
de pruniers

(agreste 2020)



FOCUS SUR

LE GROUPE 30 000 ARBORESPONSABLE DANS LE TARN-ET-GARONNE

Dans les groupes 30 000 engagés, le groupe Arboresponsable, situé dans le Tarn et Garonne, engagé depuis 2018, travaille en fruits sur différentes filières, dont les principales sont la **pomme**, la **prune** et la **cerise**. Les thématiques principales abordées par le groupe sont le **désherbage mécanique** et la **biodiversité** en verger avec implantation de **couverts végétaux** ; le suivi de la biodiversité comparée entre les inter-rangs couverts et les inter-rangs classiques. Le groupe a également travaillé sur l'**analyse de risque** et sur le développement du **biocontrôle**.

Une attention particulière a été portée sur l'évolution des IFT.

Sur la filière **cerise**, la mouche Suzuki reste le principal bio agresseur. Il est difficile à gérer et la pression de début de saison 2020 a été importante. Cela a le plus souvent conduit à renforcer les stratégies de protection, malgré la faible disponibilité de méthodes alternatives concernant ce ravageur. **L'IFT moyen du groupe a néanmoins baissé** d'un point entre 2017 et 2020.

Sur la filière **prune**, dans beaucoup de situations, les producteurs commencent à alléger leurs stratégies de protection et à substituer quelques interventions chimiques par des interventions de **biocontrôle**, sur la rouille et sur le carpocapse par exemple. **L'IFT moyen du groupe a diminué** chaque année depuis 2017, il a perdu 4.4 points sur les 3 ans.

Sur la filière **pomme**, la pluviométrie de l'année est un facteur important de variation de l'IFT lié au développement de maladies comme la tavelure. Chez certains producteurs où les IFT pucerons et acariens étaient les plus élevés, l'allègement des stratégies a été travaillé. Le groupe a également réussi à travailler sur le recours au **biocontrôle** dans la maîtrise des lépidoptères et de l'oïdium, et dans une moindre mesure sur la tavelure. La conversion en **Agriculture Biologique** et donc la reconception du système est le facteur de baisse d'IFT le plus important. On note une nette évolution des exploitations initialement les plus gourmandes en produits phytosanitaires. Le producteur présentant initialement le plus haut IFT en pomme a perdu 15 points d'IFT en 3 ans, résultat d'une vraie volonté de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, indépendamment des conditions météorologiques. Après avoir augmenté entre 2017 et 2018, l'IFT moyen du groupe a ensuite régressé chaque année, il a perdu 8.4 points sur les 3 ans.

Comme sur la campagne 2019, les deux leviers techniques adoptés par l'ensemble des agriculteurs pour réduire l'usage des produits phytosanitaires sont l'**observation des acariens et auxiliaires avant intervention** et la mise en place de la **confusion sexuelle**. Ces pratiques ont donc été pérennisées d'une campagne sur l'autre. La plupart des agriculteurs ont également, comme sur la campagne 2019, mis en place d'autres produits de **biocontrôle** dont le virus de la granulose et le *Bacillus thuringiensis*. Par ailleurs, les agriculteurs investis dans des leviers de reconception (mise en place de filets insect'proof – haies et bandes fleuries – choix de variétés résistantes à la tavelure) ont continué leurs travaux sur ces leviers sur la campagne 2020. Par ailleurs, **la plupart des exploitations dés herbent chimiquement seulement sur le rang** et deux exploitations n'effectuent pas de dés herbage chimique.

Pour ce groupe, le nombre d'agriculteurs qui estiment prendre un **risque économique élevée** (29%) et assez élevé (28%) suite à l'utilisation des leviers de réduction des produits phytosanitaires illustre que le **changement de pratique réalisé par ces agriculteurs peut impacter la viabilité économique des exploitations**.



FOCUS SUR

LES GROUPES SUD DÉLICES ET MELBA DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES

Le levier le plus utilisé est le **biocontrôle** avec notamment la **confusion sexuelle** pour les deux groupes, levier adopté par l'ensemble des agriculteurs.

Pour le groupe Sud Délice, le travail porte chez certains arboriculteurs sur le **dés herbage mécanique du rang, l'enherbement des inter-rangs** étant généralisé. Le dés herbage chimique sur le rang reste une pratique courante au sein du groupe. Des techniques comme le **piégeage massif** ou les **taillages adaptés** sont également mises en place dans les vergers. Les agriculteurs estiment la prise de risque moyenne voire élevée. Le réajustement des stratégies phytosanitaires, lié à l'interdiction de certaines molécules ou à l'utilisation de produits de biocontrôle qu'ils doivent apprendre à maîtriser, reste à asseoir. Les **IFT totaux hors biocontrôle** par exploitation sont assez **homogènes**, excepté pour une exploitation ayant un IFT plus élevé. L'IFT élevé pour cette unique exploitation s'explique, comme en 2019, par l'inquiétude de l'exploitant vis-à-vis de la santé de son verger (principalement, les maladies fongiques comme la cloque et les maladies de conservation de fruits). De manière générale, mis à part pour une exploitation, les IFT n'ont pas diminué sur la campagne 2020, le printemps pluvieux de 2020 a favorisé les maladies fongiques comme la rouille et les monilioses. En parallèle, les IFT de biocontrôle ont augmenté sur l'ensemble des exploitations suivies.

Pour le groupe Melba, le **contexte climatique** a été **compliqué** avec des besoins en froid difficilement satisfaits pour beaucoup de variétés. Les températures élevées du début d'année ont provoqué des à-coups de sève. Les variétés ont donc connu une évolution phénologique très perturbée. Les conditions climatiques durant la période de floraison de fin février à fin mars ont été pluvieuses. Le cumul des boutons floraux nécrosés ainsi que les pertes de fleurs et de fruits liées aux monilioses ont provoqué une diminution importante des rendements.

Les humidités de fin de campagne, fin août et début septembre, associées aux fortes chaleurs de l'été ont provoqué des flétrissements de la peau des fruits et des coulures sur l'épiderme. Malgré les interventions phytosanitaires avec des produits de protection contre les maladies de conservation, les conditions de stress liées aux ravageurs et les conditions climatiques, le développement de ces maladies n'a pu être enrayé. Les **pertes économiques** pour les producteurs sont importantes sur cette fin de campagne 2020. Dans ces conditions, les **IFT mesurés cette année sont hétérogènes**. Certaines exploitations ont pu recourir à des traitements afin de préserver une partie de la récolte. Pour d'autres exploitations, moins d'interventions ont été faites par manque de fruits. Tous les modes de production ont subi des pertes, avec des pertes plus marquées pour les productions en Agriculture Biologique.

Notes de lecture pour la filière arboriculture

BACILLUS THURINGIENSIS : Bactérie qui a la capacité de synthétiser et excréter des cristaux protéiques toxiques pour certains insectes. On la retrouve en faible quantité dans pratiquement tous les sols, l'eau, l'air et le feuillage des végétaux.

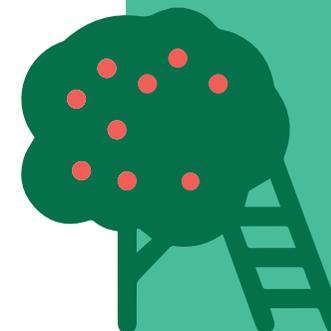
CARPOCAPSE (*Laspeyresia pomonella*) : Papillon qui s'attaque majoritairement aux pommes et aux poires. Leurs larves creusent des galeries à l'intérieur du fruit pour atteindre les pépins qu'elles consomment. Les attaques entraînent également des pourritures secondaires.

MONILIOSE : Maladie de conservation provoquée par un champignon. Les attaques sur fruits se produisent au verger, généralement à partir de blessures provoquées par des piqûres d'insectes ou d'oiseaux, d'averses de pluie et de grêle.

MOUCHE SUZUKII (*Drasophila suzukii* *Matsumura*) : Insecte qui s'attaque à tous les fruits à chair tendre (baies, cerises, prunes, raisins) et à de nombreuses plantes sauvages à baies. Les conditions météorologiques sèches et chaudes ralentissent l'activité de *cette mouche*, alors que des conditions humides et tempérées lui sont plus favorables.

TAVELURE : Maladie des arbres fruitiers causée par un champignon. Elle se caractérise par l'apparition de taches sur les rameaux, les feuilles et les fruits.

VIRUS DE LA GRANULOSE : Biocontrôle utilisé pour lutter contre le Carpacapse. Il est majoritairement utilisé en agriculture biologique.



LE MARAÎCHAGE EN OCCITANIE

La filière maraîchage en Occitanie est représentée par :



15 461 ha

de légumes en frais en 2020

(Agréste – Statistique Agricole Annuelle – 2020)

PRESSION SANITAIRE 2020 EN MARAICHAGE SELON
LES BILANS DE CAMPAGNE DE 2020 DU BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL (BSV)

La description sanitaire suivante se concentre sur les cultures de salade, de choux et d'oignon, cultures principales du groupe maraîchage engagé en Occitanie.

Le printemps 2020 a été marqué par des épisodes pluvieux et les températures sont restées supérieures aux normales. Ces conditions climatiques ont favorisé le développement du mildiou dont la pression fut enregistrée comme forte chez l'oignon.

L'été 2020 a ensuite été exceptionnellement sec en juillet induisant des conditions d'implantation particulièrement difficiles pour les salades et les choux. Les altises restent le principal bio-agresseur. Présentes dès le mois de juin pour les plantations des premiers choux, cela a pénalisé l'installation des cultures et donc le rendement. La présence de *Rhizoctonia solani* (*Thanatephorus cucumeris*) dès le mois de juillet chez les salades a également provoqué des pertes importantes. Une bonne maîtrise de l'irrigation, couplée à des bassinages pour faire remonter l'hygrométrie, reste un levier efficace pour limiter significativement ces pertes.

L'automne a par la suite été marqué par la fraîcheur. Il a été observé en fin d'été/ début automne des dégâts de thrips en culture de salade. Dans plusieurs situations, une intervention insecticide a donc été réalisée. Ce ravageur a également occasionné des dégâts sur l'oignon durant toute la saison avec des pressions importantes mi-septembre.



FOCUS SUR

LE GROUPE EN MARAÎCHAGE
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Un seul groupe 30 000 travaille dans cette filière. Il comprend 13 exploitations ayant des ateliers de production en grandes cultures et en légumes (plein champ et sous serre) et 7 exploitations possédant uniquement des ateliers en maraîchage. Parmi ces 20 exploitations, 7 sont labélisées Agriculture Biologique.

Les leviers les plus adoptés afin de réduire l'usage des produits phytosanitaires sont développés depuis 2019. La reconnaissance de la faune auxiliaire est adoptée par près de 70% des membres du groupe, une photothèque a ainsi été créée en 2019, afin de favoriser l'observation

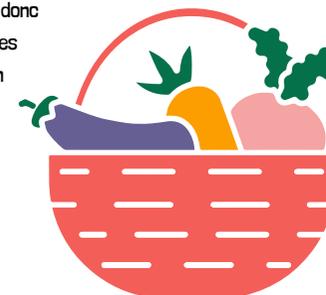
et l'appréciation de l'évolution du parasitisme dans les parcelles (sous serre). La mise en place d'engrais vert est également étudiée pour couvrir le sol en hiver, éviter les lessivages de l'azote et dynamiser la flore microbienne du sol. La vesce enrichit par exemple le sol en azote et l'avoine a un effet positif sur la structure de ce dernier. La maîtrise du climat sous serre (température, hygrométrie) a été adoptée par de nombreux exploitants afin de diminuer la pression de maladies et de ravageurs. Afin de maîtriser le climat sous serre, le « bassinage » des cultures commence à se généraliser chez les exploitants équipés en aspersion, dans un but de régulation des ravageurs de type thrips et acariens. Le groupe met aussi en place, avec un taux d'adoption moindre, des leviers tels que la confusion sexuelle pour lutter contre Tuta Absoluta de la tomate et l'utilisation de produits de biocontrôle. La mise en place de bulletins mensuels et notes techniques permettent de faire la promotion de ces diverses alternatives et sensibilisent les producteurs sur ces thématiques.

Les pressions phytosanitaires ont été moins importantes en 2020 par rapport à 2019 et 2018 compte-tenu des conditions climatiques de 2020 très favorables à une pousse rapide des végétaux. Une baisse de l'utilisation des fongicides a ainsi été notée. La part des herbicides diminue également grâce au maintien des pratiques mises en place en 2019 tels que le paillage plastique ou le désherbage mécanique. Bien que l'année 2020 ait été chaude et sèche, induisant une pression des ravageurs importante, les insecticides ont pu être limités grâce à la protection des auxiliaires de culture, la mise en place d'un réseau de suivi de piégeage (en lien avec le Bulletin Santé du Végétal), l'utilisation de produits de biocontrôle mais aussi la sensibilisation sur la toxicité des produits utilisés sur cette faune auxiliaire (serre et plein champ).

Concernant les indicateurs sociaux, les produits classés CMR ont été peu utilisés dans ce groupe. Il réalise en moyenne moins de 1 passage. 12 exploitations ne réalisent aucun passage et le groupe en effectue au maximum 3.

L'indicateur prise de risque économique ressenti lors de la mise en place de pratiques économes en produits phytosanitaires est très hétérogène et garde les mêmes tendances que l'année dernière : 15% des exploitants estiment leur prise de risque élevée tandis que 50% l'estiment moyenne et 35% l'estiment faible.

La situation sanitaire liée à la COVID-19 a perturbé le déroulement de nombreux événements, certaines actions ont donc été reportées à l'année 2021. La maîtrise des insectes par l'observation, la mise en place de protection biologique intégrée ou encore l'installation de bandes fleuries pour le maintien des auxiliaires seront ainsi généralisées lors de cette campagne. Un focus sera également fait sur la mise en place des engrais verts dans la rotation. Une démonstration de solarisation devrait enfin être réalisée afin d'étudier son impact sur les adventices.

Notes de lecture
pour la filière
maraîchage

ACARIENS : Ravageurs particulièrement présents dans le sud de la France qui s'attaquent aux cultures sous abri de Solanacées et de Cucurbitacées. Ils piquent les feuilles et provoquent un dessèchement de ces dernières puis de la plante entière.

ALTISE : Ravageur coléoptère qui s'attaque aux cultures de légumes de la famille des Brassicacées principalement. Les dégâts les plus importants sont observés sur les jeunes stades.

BASSINAGE : Technique permettant de diminuer la température et d'augmenter l'hygrométrie du milieu de façon conséquente. Les ravageurs dont le développement optimum est conditionné à des climats chauds et secs (acariens tétranyques, thrips) se trouvent alors pénalisés.

RHIZOCTONIA SOLANI (*Thanatephorus cucumeris*) : Champignon parasite du sol s'attaquant aux cultures sensibles en particulier légumières. Il est notamment responsable d'attaques foliaires et est observé en plein champ comme sous abris.

Ephitia INRAE 2021

THRIPS : Insecte de petite taille qui se nourrit du contenu des cellules de l'épiderme des feuilles ce qui entraîne le blanchiment du feuillage des plantes. Ce ravageur attaque majoritairement les salades, les choux et les poireaux provoquant dans certains cas un déclassement dans le circuit commercial.

TUTA ABSOLUTA : Petit lépidoptère originaire d'Amérique du Sud, il est une menace pour la production de tomates mais il peut s'attaquer à d'autres plantes de la même famille, comme les aubergines, pommes de terre, poivrons.

PARTIE 3

LES GROUPES 30 000 FILIÈRE GCPE EN OCCITANIE 2020



LES GROUPES 30 000 EN GRANDES CULTURES – POLY-CULTURE ÉLEVAGE, QUI SONT-ILS ?

17 groupes 30 000 représentent la filière GCPE en Occitanie en 2020. Nous présenterons ici les résultats de 16 groupes. Parmi ces groupes, 8 sont en grandes cultures, 5 en poly-culture-élevage et 3 groupes incluent dans leurs rotations des cultures spécialisées : melon, semences et ail. Ces groupes ont été accompagnés sur des durées différentes : 5 groupes, en fin de parcours, ont été accompagnés pendant 3 ans, 9 groupes pendant 2 années, et enfin 3 groupes débutent leur accompagnement.

Les groupes 30 000 en GCPE représentent une surface agricole utile (SAU) de 21 300 ha engagée dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, répartie sur 234 exploitations.

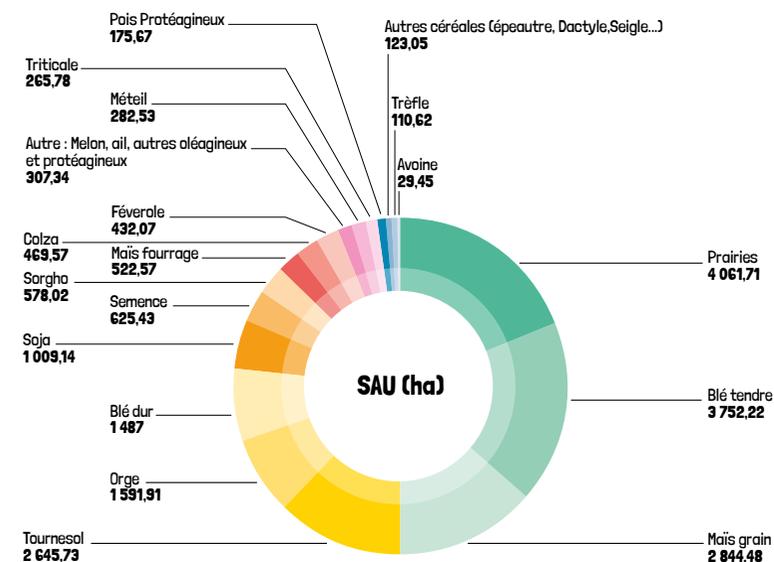
Répartition des exploitations membres d'un groupe 30 000 - en fonction du type de production

Filière	Nombre d'exploitations
Grandes cultures	125
Polyculture élevage	73
Culture spécialisée – semences	12
Culture spécialisée – melon	12
Culture spécialisée – ail	12

Répartition de la SAU

Les **céréales** (blé et orge) représentent plus de **32% de la SAU** engagée. Les **cultures de printemps** (maïs et tournesol) représentent **28%** de la SAU. Enfin, il y a **19%** de la SAU en **prairie**. Cette répartition représente bien la SAU au niveau régional avec des cultures de blé majoritaires puis de maïs et de tournesol.

RÉPARTITION DE LA SAU DANS LES GROUPES 30 000





Le changement de pratiques pour améliorer le système de culture et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires doit être mis en place progressivement afin de ne pas bouleverser l'équilibre de l'exploitation. De nombreuses réflexions en amont induisent la réduction des intrants, en activant et surtout en combinant plusieurs leviers de la lutte intégrée des cultures.



Marie Pierre Miquel, animatrice du "Concilier productivité, qualité et respect de l'environnement en production de semences potagères dans la Tarn"

LES LEVIERS TRAVAILLÉS PAR LES GROUPES 30 000 EN GCPE

24 leviers différents sont mis en place dans les exploitations. La majorité de ces leviers sont des leviers d'efficacité (9) qui au sein des groupes les mobilisant, sont largement adoptés par les agriculteurs. En effet, l'adoption de ces leviers présente une prise de risque plus faible avec un maintien des habitudes d'exploitation. Ces leviers peuvent cependant engendrer une augmentation du temps de travail, notamment lorsque les traitements sont effectués après observations.

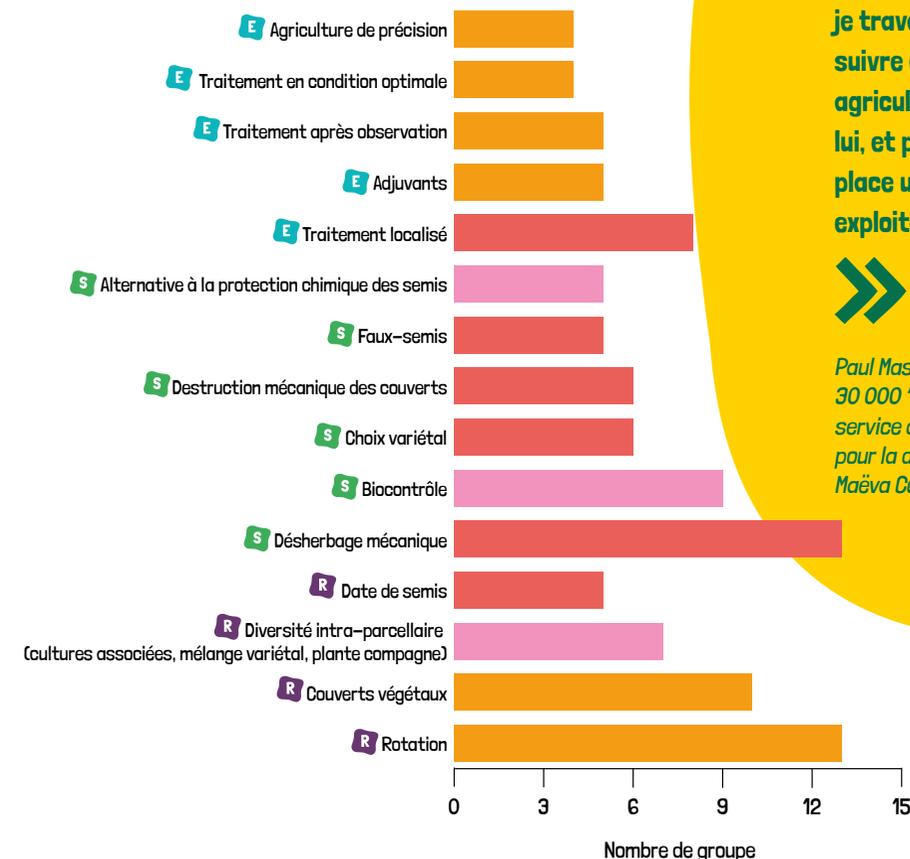
Les leviers de substitution (8) et de reconception (8) sont adoptés de manière moins systématique par les agriculteurs au sein des groupes les mettant en œuvre.

Les leviers de reconception introduisant une plus grande diversité, dans le temps (couverts végétaux, allongement ou modification des cultures de la rotation) et dans l'espace (introduction de mélanges variétaux, d'espèces et introduction de plantes compagnes) mobilisent un nombre important de groupes. La modification de la rotation est travaillée de manière différente selon les groupes, avec la réintroduction de cultures à faible utilisation de produits phytosanitaires (ex tournesol), l'introduction de cultures de niche ou encore, dans le cas d'exploitations en polyculture élevage, l'introduction des cultures fourragères (telles que la luzerne, sorgho fourrager, méteil fourrager) pour allonger la rotation.

D'autres leviers, tels que la diversité intraparcellaire, impliquent de repenser le système dans son ensemble et peuvent nécessiter des investissements.

Cela témoigne du travail clé réalisé au sein des groupes 30 000 pour repenser le système de culture et encourager une adoption plus large de ce levier et de sécuriser sa mise en œuvre auprès des agriculteurs du collectif.

Enfin, d'autres leviers tels que le biocontrôle ou les alternatives à la protection chimique des semis sont mis en œuvre par un faible nombre d'agriculteurs du groupe. Ces leviers sont adoptés par des agriculteurs pionniers étant donné le coût ou encore le faible retour d'expérience sur leur efficacité.



E EFFICACITÉ **S** SUBSTITUTION **R** RECONCEPTION

Les couleurs correspondent au taux d'adoption du levier par les agriculteurs des groupes travaillant sur le levier:

Orange: leviers très bien adoptés (plus de 70% des agriculteurs des groupes travaillant sur ce levier le mettent en place)

Rouge: leviers bien adoptés (entre 50 et 70% des agriculteurs des groupes travaillant sur ce levier le mettent en place)

Rose: leviers peu adoptés (moins de 50% des agriculteurs des groupes travaillant sur ce levier le mettent en place)



L'intérêt c'est que chacun travaille sur les pratiques qui lui paraissent cohérentes avec son système, on a tous une entrée différente. Donc pendant que je travaille sur un levier, je peux suivre de plus loin ce qu'un autre agriculteur du groupe teste chez lui, et pourquoi pas le mettre en place un peu plus tard sur mon exploitation.



Paul Mas, agriculteur membre du groupe 30 000 "Les leviers agronomiques au service des agriculteurs Centre Tarn pour la diminution des phytos" animé par Maëva Colombet (CA 81)



ZOOM SUR LES LEVIERS MIS EN PLACE POUR LA GESTION DES ADVENTICES

La gestion des adventices est travaillée en actionnant différents leviers au sein des groupes. Certains vont effectuer un changement de rotation avec l'introduction de couverts végétaux et des tests de désherbage mécanique sur cultures d'hiver.

D'autres groupes en polyculture élevage optent pour un allongement de la rotation en introduisant des cultures fourragères, associé à l'introduction plus systématique de couverts végétaux détruits mécaniquement, et au binage de certaines cultures. Cependant, la mise en place de ce type de leviers demande un matériel spécifique, facilité par des organisations en CUMA (voir fiche trajectoire Marie Pierre Miquel).

ANALYSE DE L'IFT EN 2020

Pression sanitaire de 2020 selon les bilans de campagne 2020 du Bulletin de Santé du Végétal (BSV)

L'année 2020 a été marquée par des conditions climatiques difficiles avec des semis et conditions d'implantations perturbés pour les cultures d'hiver et de printemps, des périodes de sécheresses dès le printemps, suivies par un été chaud et sec avec un effet important sur les cultures d'été.



Céréales : Les conditions de semis souvent humides, ainsi que la douceur persistante ont engendré une pression importante des pucerons vecteurs de Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO). Les pluies de début mai et début juin ont favorisé la présence de fusariose sur blé.



Tournesol : Le tournesol a subi une forte pression limace et mildiou, causée par les fortes précipitations suivant les semis. La pression phoma a également été plus importante du fait d'un épisode chaud et sec (juin). Les dégâts en verticillium sont en augmentation constante depuis quelques années.



Oléoprotéagineux : Féverales et pois protéagineux ont connu des pressions en augmentation par rapport à la campagne précédente pour l'ascochytose et le sitone.

Méthodologie d'analyse des IFT

Un **IFT de référence personnalisé** (IFTref) a été calculé pour chaque exploitation. Cet IFTref se calcule à partir des **valeurs régionales de référence** pour chaque culture en fonction des **enquêtes pratiques culturelles de 2017** pondérées par **l'assolement de l'exploitation**.

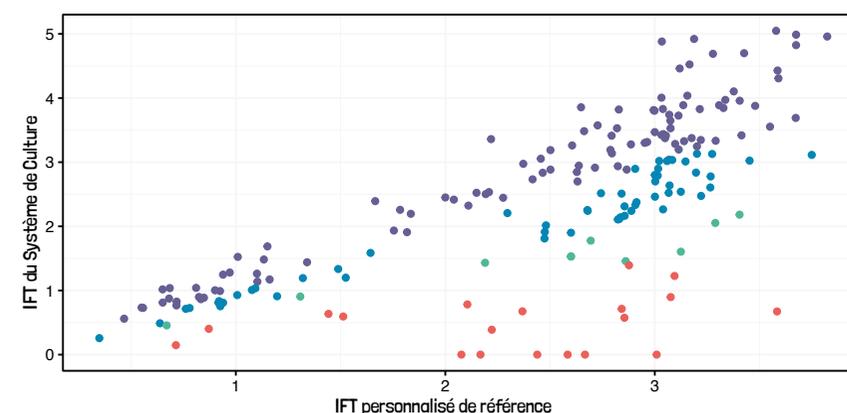
L'analyse des IFT a été réalisée sur l'ensemble des groupes en GCPE à l'exception des groupes en cultures spécialisées dans l'ail et le melon, pour lesquels les IFT de ces cultures ne peuvent être comparés à des cultures non spécialisées.

Les exploitations sont ensuite regroupées en 5 groupes :

- A** : les exploitations dont l'IFT2019 est inférieur d'au moins 70% à l'IFTref
- B** : les exploitations dont l'IFT2019 est compris entre 50% et 70% de l'IFTref
- C** : Les exploitations dont l'IFT2019 est compris entre 70% de l'IFTref et la référence
- D** : les exploitations dont l'IFT2019 est supérieur à l'IFTref

Tous les profils sont retrouvés chez les membres des groupes 30 000. 47% des agriculteurs membres de ces collectifs ont un IFT 2020 en dessous de la référence et beaucoup sont dans leur première année d'engagement.

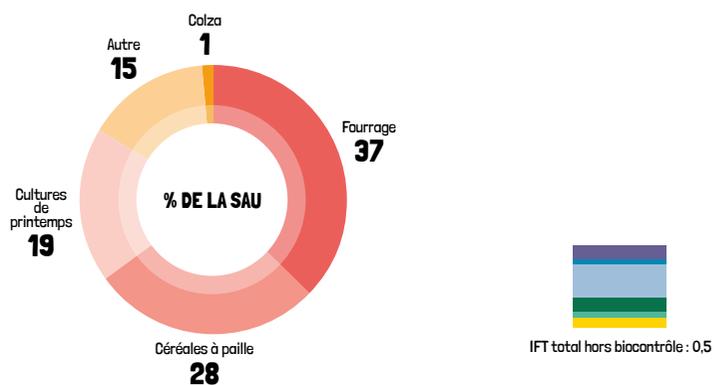
Classification des Systèmes de Culture en fonction de la comparaison avec l'IFT de référence personnalisé



- D supérieur à la référence
- C entre 70% de la référence et la référence
- B entre 50 et 70% de la référence
- A moins de 50 % de la référence

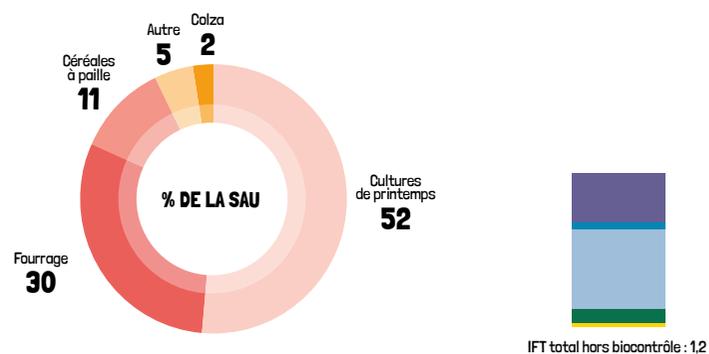
GROUPE D'AGRICULTEURS A - IFT 2020 < 50% IFTREF

Ce groupe est constitué des **exploitations en AB** et d'exploitations de **polyculture élevage**. En effet, les cultures fourragères (prairies, cultures fourragères) représentent plus de 37% des surfaces des systèmes de culture suivis au sein de ces exploitations. Ce groupe présente également une part importante de cultures de diversification.



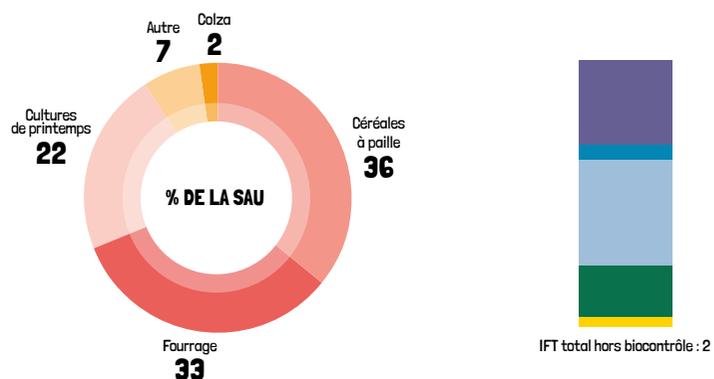
GROUPE D'AGRICULTEURS B - 50% IFTREF < IFT 2020 < 70% IFTREF

Seuls 10 systèmes de culture ont un IFT entre 50 et 70% de l'IFT de référence personnalisé. Une part importante de la surface de ces systèmes de culture est dédiée aux cultures fourragères (30% de la sau) et aux cultures de printemps (51% de la sau).



GROUPE D'AGRICULTEURS C - 70% IFTREF < IFT 2020 < IFTREF

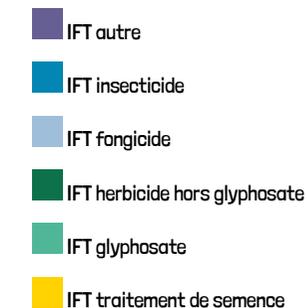
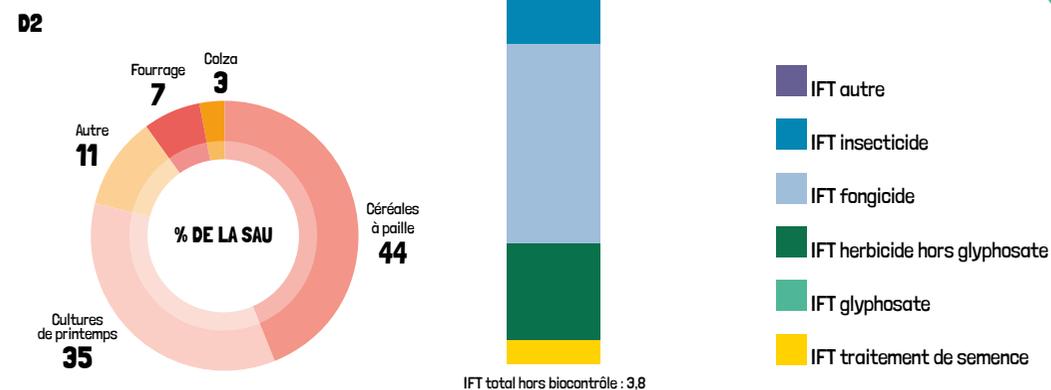
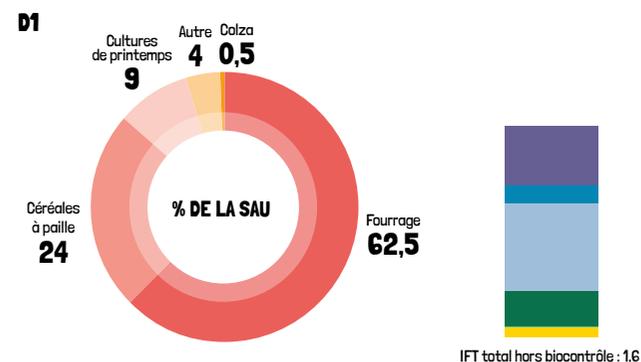
Ce groupe est composé d'un ensemble assez hétérogène de systèmes de cultures, avec des surfaces importantes du système de culture dédiées aux céréales à paille, cultures de printemps et fourrages.



GROUPE D'AGRICULTEURS D - IFTREF < IFT 2020

Ce groupe a été divisé en deux sous-groupes selon la part de prairie au sein du système de culture :

- Un premier groupe constitué des exploitations engageant un système de cultures avec une part supérieure à 20% de prairies. Ce groupe possède un IFT supérieur à la référence, fortement impacté par l'utilisation, même faible (L'IFT moyen de ce groupe est de 1.57), de produits phytosanitaires sur des systèmes de prairies temporaires dont l'IFT de référence est de 0.
- Le second regroupe des exploitations de grande surface, comportant des cultures plus diversifiées en grandes cultures. La part des cultures de céréales à paille (42%) et de cultures de printemps (maïs grain et tournesol : 35%) sont plus importantes au sein de ce groupe (CAP : 42% de la SAU). L'IFT 2020 moyen est ainsi le plus élevé des 4 groupes constitués, avec une moyenne de 3.7.



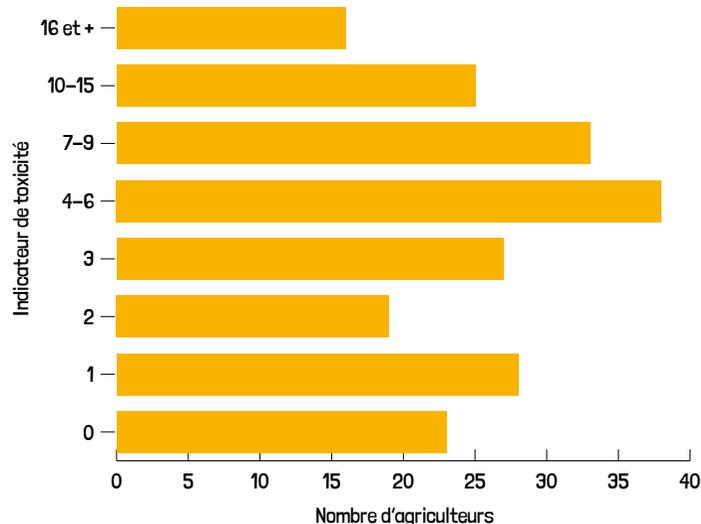
Les herbicides sont la famille de produits les plus utilisés pour cette filière. Les herbicides représentent près de 50 % de l'IFT pour toutes les classes de SdC. Le glyphosate reste toutefois très peu utilisé avec un IFT moyen maximal de 0,17 pour les exploitations du groupe D spécialisées en grandes cultures.

- L'IFT herbicide moyen tous groupes confondus est de 1,11. L'importance de ce poste dans l'IFT se reflète sur la forte mobilisation des groupes qui mettent en place des leviers pour réduire leur utilisation d'herbicides, tel que le désherbage mécanique (voir *Zoom sur les leviers mis en place pour la gestion des adventices*).
- L'IFT total moyen hors biocontrôle est de 2,52.
- Le biocontrôle reste très peu utilisé du fait du peu de solutions disponibles en grandes cultures. Cependant, les groupes en cultures spécialisées –ail et melon –, dont les données n'ont pas été analysées avec les systèmes GCPE, ont plus recours aux solutions de biocontrôle, avec un IFT biocontrôle moyen de 0,8.

Les IFT des systèmes de cultures engagés au sein des groupes 30 000 sont représentatifs des moyennes régionales Occitanie (enquêtes pratiques culturales 2017). En effet, seules les cultures de tournesol et de maïs grain présentent un IFT moyen hors biocontrôle dépassant l'IFT moyen régional de la campagne 2017 (Tournesol moyenne régionale 2,7, moyenne groupe 30 000 3 ; Maïs grain moyenne régionale 2,6, moyenne groupe 30 000 3,2). En effet, les conditions très humides et froides en période de semis de ces cultures de printemps ont entraîné de nombreux re-semis, et ainsi une augmentation des traitements réalisés.

LES INDICATEURS SOCIAUX

Indicateur de toxicité

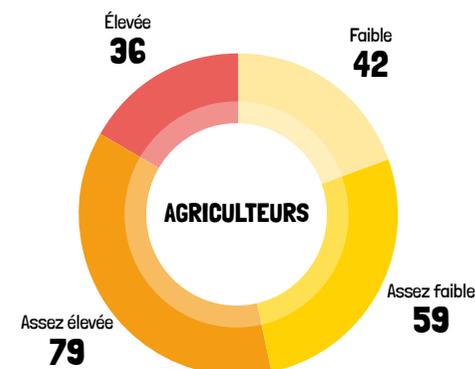


L'indicateur de toxicité permet de représenter le nombre de contacts des agriculteurs aux produits les plus toxiques, classés CMR*. Il existe de grandes disparités sur cet indicateur au sein des groupes. La question de la réduction de l'utilisation des produits classés CMR est peu étudiée au sein des groupes de la filière GCPE. Pour autant, l'utilisation de produits CMR est fortement liée à une production centrée sur les grandes cultures au sein de la filière GCPE.

La prise de risque économique des agriculteurs liée à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires

Le rendement objectif correspond à l'objectif que se fixe chaque agriculteur en début de campagne culturale. La campagne 2020 voit une forte proportion d'objectifs de rendements non atteints. La non atteinte de l'objectif de rendement est majoritairement due à des événements climatiques. En effet, les conditions climatiques de la campagne ont entraîné au niveau régional des rendements en forte baisse, qui se retrouvent au sein des groupes 30 000. Seuls 5 exploitants au sein des groupes (soit 3,4% des agriculteurs n'atteignant pas leur rendement objectif) rapportent que c'est la mise en place d'une pratique alternative qui a empêché l'atteinte du rendement objectif. Pour autant, la prise de **risque économique** ressentie par l'agriculteur face à la mise en place de pratiques alternatives aux produits phytosanitaires reste très contrastée, avec près de la moitié des agriculteurs ressentant une prise de risque faible à assez faible face à la mise en place de pratiques alternatives aux produits phytosanitaires.

PRISE DE RISQUE ÉCONOMIQUE RESSENTIE PAR LES AGRICULTEURS



L'indicateur de santé TOX est stable entre 2019 et 2020 au sein du groupe. Les agriculteurs sont en effet assez peu conscients de la différence de dangerosité sur leur santé selon les produits utilisés. Ils avouent que le critère CMR ou non n'est pas prioritaire dans le choix du produit : il n'est déjà pas toujours facile de trouver le produit phyto adapté spécifiquement à leur pression de bio-agresseur, disponible chez leur fournisseur, et à prix raisonnable.



Maëva Colombet (CA 81), animatrice du groupe 30 000 "Les leviers agronomiques au service des agriculteurs Centre Tarn pour la diminution des phytos"



INDICATEURS SOCIAUX

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid 19. Ceci a fortement perturbé l'accompagnement des groupes 30 000, notamment les réunions collectives et les événements de démonstration, journées portes ouvertes.

La valorisation du travail effectué au sein des groupes à travers des comptes rendus d'essais, la création de fiches sur des itinéraires techniques spécifiques, sur des cultures de niche, a permis de diffuser au sein des groupes les pratiques testées malgré le faible nombre de réunions collectives, et de les diffuser auprès d'un public d'agriculteurs plus large.

PERSPECTIVES 2021

De nombreux groupes 30 000 souhaitent mettre l'accent en 2021 sur la valorisation du travail réalisé en 2020 auprès de l'ensemble des agriculteurs des groupes, mais également auprès d'un public d'agriculteurs plus large, action non réalisée au cours de l'année 2020 du fait du contexte sanitaire.

La volonté au sein de la filière GCPE de valoriser les productions engagées vers la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est marquée par l'intérêt grandissant pour la labélisation HVE, ainsi que la volonté de suivre des indicateurs économiques pour certains groupes.

Un travail émerge au sein de certains groupes sur l'utilisation du biocontrôle en GCPE afin d'augmenter les connaissances sur son efficacité et les solutions disponibles.

Les herbicides représentent une part importante de l'IFT au sein de cette filière, reflétant la mobilisation au sein des groupes 30 000 sur les travaux (essais, journées de démonstration...) autour du désherbage mécanique ainsi que différentes combinaisons de désherbage, notamment en vue de la destruction de couverts.

Dans le cadre de groupes 30 000 majoritairement en polyculture élevage, la question de l'autonomie fourragère reste une perspective importante de travail au sein des groupes.

À RETENIR POUR LA FILIÈRE GCPE

- Filière majoritaire en nombre de groupes 30 000 en Occitanie
- Bonne représentativité des cultures régionales
- Grande diversité de leviers et bon taux d'adoption
- Utilisation majoritaire d'herbicides
- Exploitations de polyculture-élevage avec des IFT très faibles
- Exploitations avec IFT au-dessus de la référence avec peu de cultures fourragères et principalement des céréales et du maïs
- Des objectifs de rendement non atteints du fait d'une année climatique difficile
- Perspectives sur les alternatives aux herbicides, (désherbage mécanique, diversification dans le temps et dans l'espace des cultures, ...)

Notes de lecture

ASCOCHYTOSE (ou anthracnose) : Maladie causée par un champignon affectant le feuillage et pouvant entraîner des pertes de rendement.

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel

FUSARIOSE : Maladie fongique de l'épi de céréales à paille pouvant affecter à la fois le rendement et la qualité des grains avec le risque de développement de mycotoxines.

IFT DE RÉFÉRENCE PERSONNALISÉ : Indicateur qui se calcule à partir des valeurs régionales issues des enquêtes pratiques culturelles de 2017 pour chaque culture (IFT moyens), pondérées par l'assolement de l'exploitation.

JAUSSISSE NANISANTE DE L'ORGE (JNO) : Maladie provoquée le virus BYDV, transmis par différentes espèces de pucerons attaquant les céréales à paille (blé, orge et avoine) et pouvant provoquer des dégâts et pertes de rendements.

PHOMA DU TOURNESOL : Maladie fongique pouvant provoquer le dessèchement précoce de la plante, deux à trois semaines avant maturité.

SITONE : Charançon dont les larves, causant des dégâts racinaires, déstabilisent l'alimentation de la plante et peuvent entraîner des pertes de rendements.

VERTICILLIUM DU TOURNESOL : Champignon qui provoque le dessèchement prématuré de la plante et donc des pertes de rendement.



PARTIE 4

LES GROUPES 30 000 FILIÈRE VITICULTURE EN OCCITANIE 2020

© Carole C. CAGÉ



LES GROUPES 30 000 EN VITICULTURE, QUI SONT-ILS ?

La filière viticulture est représentée par 16 groupes 30 000, comprenant 249 agriculteurs ayant engagé une surface agricole utile de 6 757 ha dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. 8 groupes, soit 88 viticulteurs ont intégré le dispositif en 2020. Ils possèdent donc peu de recul quant à la mise en place de nouvelles techniques économes en produits phytosanitaires.

A noter qu'un groupe (14 producteurs) situé dans le Tarn et Garonne produit du raisin de table. Cette production possède des pratiques agronomiques et des objectifs différents de la filière raisin de cuve, les résultats de ce groupe sont ainsi présentés dans l'encart (cf p. 36).

Les exploitations se répartissent dans le bassin Sud-Ouest (Cahors, Gaillac, Tarn et Garonne et Haute Garonne) ainsi que dans le bassin du Sud-Est (Languedoc-Roussillon Hors Pyrénées-Orientales et Pyrénées-Orientales)

LE CONTEXTE PÉDOCLIMATIQUE DE L'ANNÉE 2020 SELON LE BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL (BSV)

Les pluies récurrentes de printemps ont favorisé le développement des maladies fongiques et ont rendu les parcelles inaccessibles au sein de nombreux vignobles. Certains traitements fongiques préventifs n'ont alors pas pu être réalisés à temps entraînant une augmentation des traitements curatifs et ainsi une augmentation des IFT fongicides.

ZOOM sur les MALADIES

MILDIU

La campagne 2020 est caractérisée par un démarrage précoce de la maladie et une pression rapidement importante. Les conditions climatiques au printemps (températures chaudes, nombreux épisodes pluvieux avec cumuls importants et hygrométries élevées) ont contribué à un développement rapide de la maladie et des symptômes. Par la suite, les conditions estivales plus clémentes ont limité le développement de la maladie, à l'exception du vignoble des Pyrénées-Orientales.

OIDIUM

Les conditions favorables de contaminations ont été atteintes début mai pour l'ensemble des départements. A l'exception de quelques rares situations dans les Pyrénées-Orientales, l'évolution de la maladie était globalement faible sur les semaines de forte sensibilité de la floraison (mi-mai et début juin). Une recrudescence des symptômes sur feuilles et grappes a cependant été observée mi-juin et s'est intensifiée occasionnant des pertes de récolte dans certaines situations notamment sur les cépages sensibles.

BLACK ROT

Les premières contaminations ont eu lieu lors des pluies de printemps, les symptômes se sont ensuite aggravés et ont atteint les rafles et les inflorescences. Les Pyrénées-Orientales ont été le département le plus concerné par la maladie, nouvelle dans ce territoire. Globalement, les parcelles de la région ont été peu impactées, hormis celles sensibles ou avec des facteurs de risques.



ZOOM sur les RAVAGEURS

EUDÉMIS

Le millésime se caractérise par :

- une 1^{ère} génération à pression généralement faible,
- une 2^e génération à pression moyenne à forte,
- une 3^e génération à pression forte à très forte.

Au niveau régional, des dégâts significatifs sont constatés dès la seconde génération et importants à très importants dans de nombreuses parcelles en 3^e génération.

Des secteurs dans le bassin de production de Gaillac, jusqu'alors indemnes ont été affectés par l'eudémis, actant la généralisation de ce ravageur à l'ensemble du vignoble.

LA PYRALE DU DAPHNÉ (CRYPTOBLABES GNIDIELLA)

La campagne est marquée par une pression de population très forte dans les secteurs historiquement concernés et une expansion dans de nouveaux secteurs. Au niveau régional, nous observons localement des pertes de récolte.

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DORÉE ET FLAVESCENCE DORÉE

L'évolution de la maladie reste hétérogène à l'échelle de la région, la situation reste partout préoccupante notamment du fait de la présence de souches contaminées en toutes zones. La vigilance et la mobilisation de tous les acteurs doivent rester une priorité.

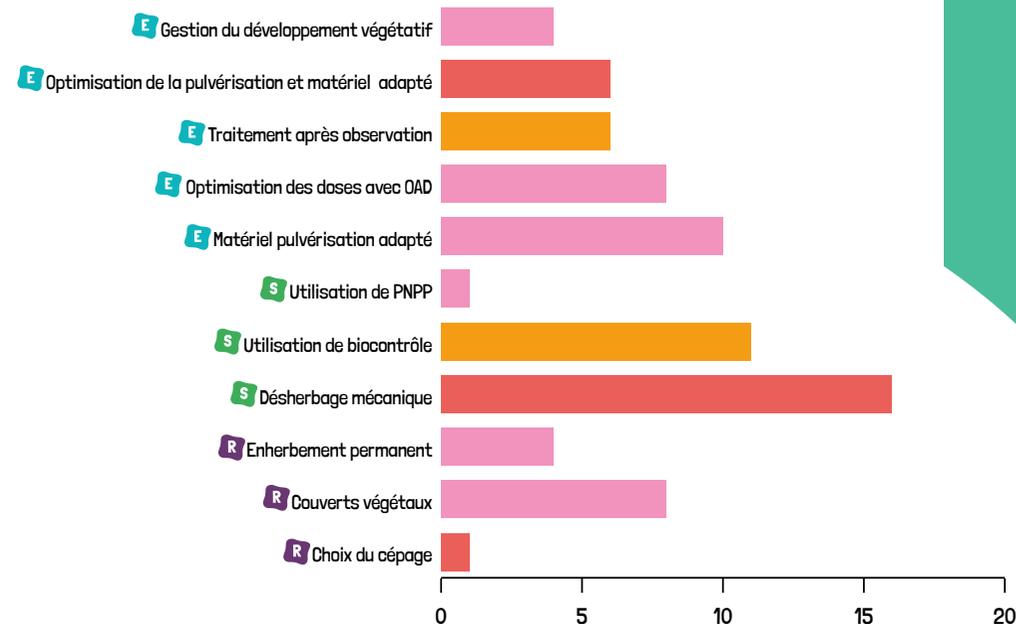
LES LEVIERS TRAVAILLÉS PAR LES GROUPES 30 000 EN VITICULTURE

Une dizaine de leviers différents sont utilisés pour réduire l'usage et les impacts des produits.

La majorité des leviers adoptés par les groupes relève de la **substitution, en référence à la classification ESR**. Parmi cette catégorie, le désherbage mécanique et l'utilisation du biocontrôle sont les techniques les plus répandues (taux d'adoption entre 50 et 70% et à plus de 70%). La confusion sexuelle, utilisée contre l'**Eudémis** par exemple est mise en place par de nombreux groupes comme alternative aux insecticides. Le soufre est également utilisé pour lutter contre l'**oïdium** et le **mildiou** notamment.

Les stratégies **d'efficacité** telles que l'optimisation des doses à l'aide d'OAD ou l'utilisation de matériels de pulvérisation adaptés, sont adoptés par plus d'un tiers des membres du groupe en moyenne. On peut citer par exemple des campagnes de diagnostics sur la qualité de pulvérisation. On note également que l'adaptation des traitements phytosanitaires liée à l'observation (adaptation des traitements au volume de végétation, en fonction de la pression observée) représente le levier le plus adopté par les agriculteurs au sein des 6 groupes où il est mis en place (taux d'adoption de plus de 70%).

Les leviers de **reconception** sont adoptés de manière moins systématique par les agriculteurs au sein des groupes. Cette stratégie demande une remise en question de la cohérence de l'ensemble du système de l'exploitation. De par la pérennité de la vigne, l'adoption de ce type de levier reste compliquée. Étudiée par 8 groupes, la mise en place de couverts végétaux est le levier de reconception le plus utilisé. En effet, la thématique de l'enherbement (en inter-rangs pour une grande majorité des groupes) est travaillée dans de nombreux groupes, afin de réduire la pression adventice, mais permet également d'aborder des questions de fertilité, structure et vie du sol.



E EFFICIENCE **S SUBSTITUTION** **R RECONCEPTION**

Taux d'adoption du levier au sein des groupes

Orange : Plus de 70%

Rouge : Entre 50 et 70%

Rose : Moins de 50%



ANALYSE DE L'IFT EN 2020

Méthodologie d'analyse des IFT

Afin d'évaluer l'utilisation faite des produits phytosanitaires au sein des groupes 30 000, l'IFT des systèmes de cultures de chaque exploitation est comparé à l'IFT de référence du bassin.

L'IFT de référence est issu de l'enquête pratiques culturales 2016 et correspond pour chaque bassin à l'IFT moyen des exploitations hors biocontrôle (cf pratiques culturales 2016).

Les systèmes de cultures sont ensuite catégorisés selon cet IFT de référence en 4 classes : (correspondantes aux études proposées dans le cadre du réseau DEPHY fermes) :

- les IFT à 50% ou plus en dessous de la référence
- entre 30 et 50% en dessous de la référence
- de 0 à 30% en dessous de la référence
- les IFT au-dessus de la référence

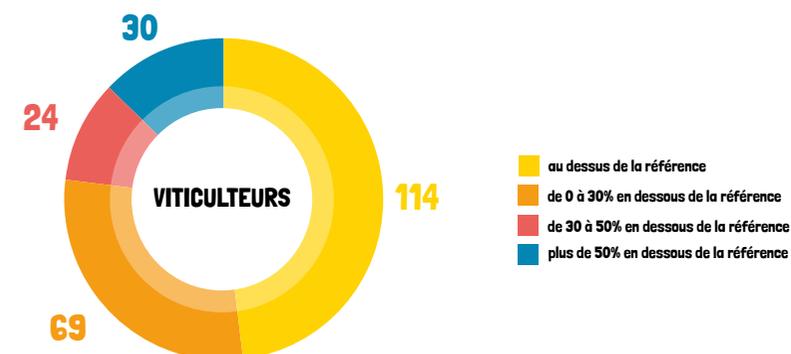
Les groupes sur les bassins de Fronton et Montauban ont été rattachés pour l'étude à la référence de Gaillac compte tenu de leur position géographique.

Bassin	Nombre de groupes	Nombre d'agriculteurs	IFT de référence Hors biocontrôle
Cahors	2	33	13.0
Gaillac	4	72	13.2
Fronton	1	20	13.2
Montauban	1	16	13.2
Languedoc Roussillon Hors Pyrénées-Orientales	6	91	12.8
Pyrénées Orientales	2	17	9.1



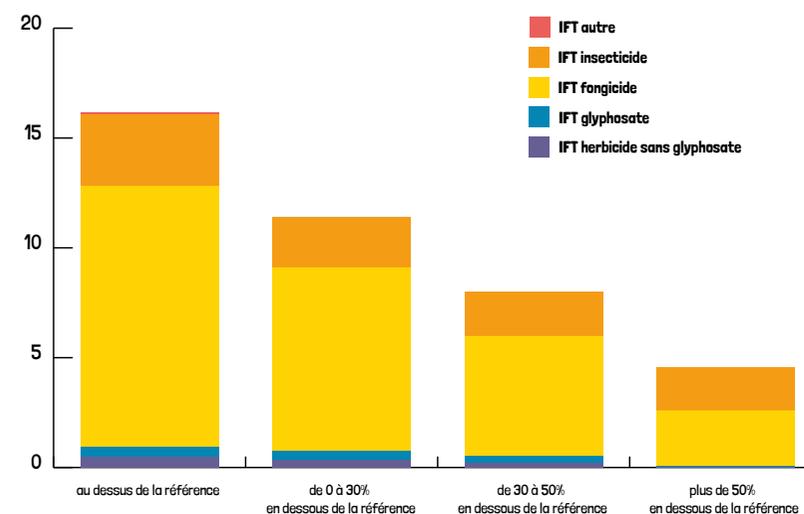
Répartition des exploitations en fonction de la comparaison de leur IFT hors biocontrôle par rapport à la référence

IFT HORS BIOCONTRÔLE PAR RAPPORT À LA RÉFÉRENCE DU BASSIN



114 systèmes de cultures soit 48% de ces derniers sont au-dessus de la référence du bassin. Les conditions météorologiques du millésime 2020, avec une pression fongique plus importante qu'en 2019, ainsi qu'une pression ravageurs élevée justifient ces passages supplémentaires de produits phytosanitaires qui les font passer au-dessus de la référence. Il est aussi à noter qu'une partie de ces exploitations au-dessus de la référence vient de s'engager dans le dispositif des groupes 30 000 et initie le travail sur la mise en place d'alternatives aux produits phytosanitaires (38 viticulteurs ayant réalisé moins de 7 mois d'animation, 37 viticulteurs engagés depuis août 2019). Ce diagramme montre ainsi la diversité des profils d'exploitations au sein des groupes en viticulture et l'enjeu de réduction des produits phytosanitaires.

IFT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DES EXPLOITATIONS



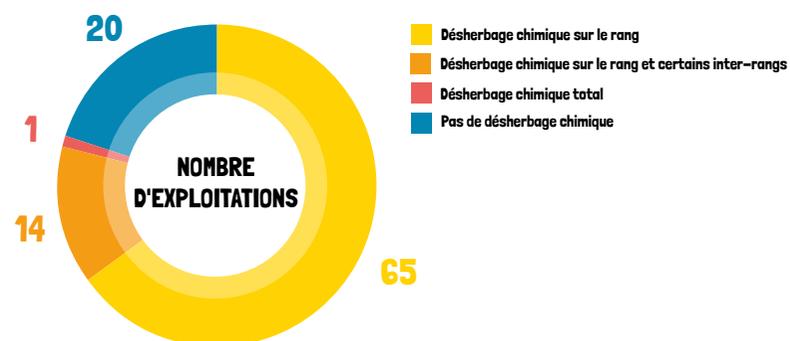
Les **fongicides** représentent le poste le plus important en terme de produits phytosanitaires, quelle que soit la classe regardée. Il représente plus de 60 % de l'IFT pour toutes les classes de système de cultures. C'est également sur ce poste que l'on note la plus grande différence d'IFT entre les exploitations au-dessus de la référence et celles en dessous de la référence. La baisse des IFT est réalisée sur ces types de produits grâce à leur substitution avec des produits de biocontrôle.

On note également, dans une moindre mesure, une différence sur le poste **insecticides** entre les exploitations au-dessus et en dessous de la référence. La confusion sexuelle est utilisée pour réduire l'utilisation d'insecticides. L'obligation de traitement insecticide dans le cadre de la lutte obligatoire contre la **cicadelle** (*Scaphoideus titanus*), vecteur de la **flavescence dorée**, explique cependant la difficulté de réduire l'utilisation de ce type de produits.

Les **herbicides** sont très peu utilisés dans les groupes 30 000 en viticulture. La baisse des IFT herbicides conduit à la réduction de l'utilisation d'herbicides hors glyphosate. On remarque ainsi la difficulté des viticulteurs de se passer totalement du glyphosate. Certaines alternatives aux produits sont utilisées telle que la mise en place d'enherbement ou le désherbage mécanique. Cela a mené certains viticulteurs à investir dans du matériel de désherbage mécanique à la suite de leur engagement au sein du collectif.

Afin de compléter l'analyse sur l'utilisation des herbicides, il a été demandé aux agriculteurs de décrire le mode de désherbage dans les parcelles.

MODE DE DÉSHERBAGE EN VITICULTURE

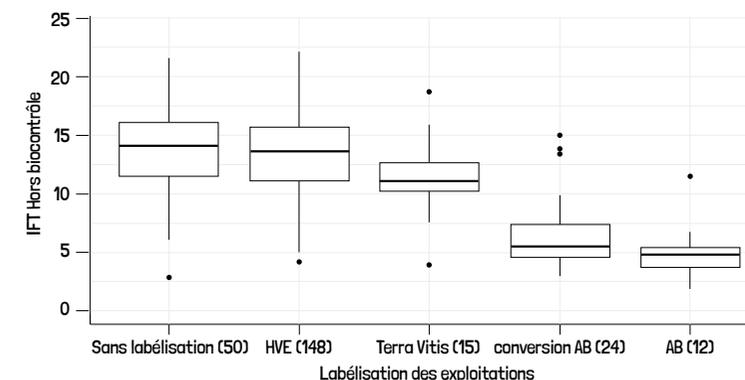


La grande majorité des viticulteurs désherbe chimiquement sous le rang (65%) quel que soit le bassin de production. En effet, l'enherbement sous le rang est peu pratiqué chez les groupes 30 000. L'entretien de l'enherbement inter rang est assez développé et réalisé grâce à la tonte et au travail du sol (taux d'adoption moyen de 54% dans les groupes 30 000).

De plus, la part des exploitations ne réalisant aucun désherbage chimique dans les groupes 30 000 a augmenté depuis 2019 (passage de 14% à 20%). Cette évolution témoigne de cette volonté de la plupart des groupes de travailler sur la réduction de l'utilisation d'herbicides.

LES IFT ET LA LABÉLISATION

IFT HORS BIOCONTRÔLE EN FONCTION DE LA LABÉLISATION DES EXPLOITATIONS

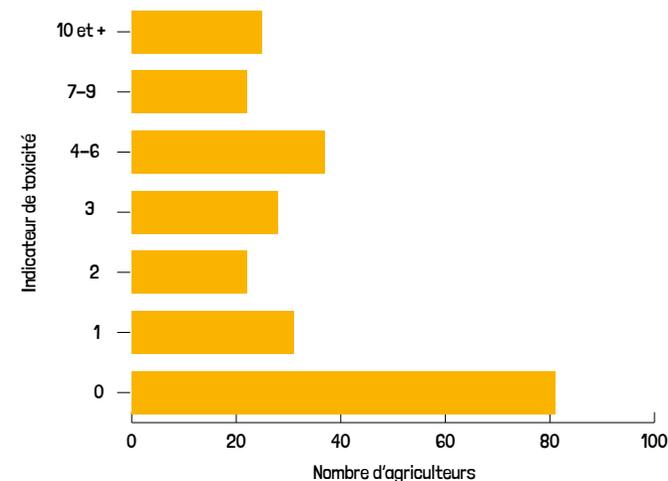


Au sein des groupes 30 000, les IFT hors biocontrôle des exploitations sans labélisation, labélisées en HVE et Terra vitis ne présentent pas de différences significatives. Les exploitations labélisées en HVE appartiennent principalement à des groupes en première année d'animation. La mise en place des leviers afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires restent à mettre en place. Les exploitations engagées dans les groupes 30 000 ne permettent pas de mettre en évidence de différence significative d'IFT (hors biocontrôle) entre les exploitations Terra vitis et les exploitations sans labélisation.

Enfin, malgré peu d'individus labélisés en agriculture biologique, les IFT de ces systèmes sont significativement plus faibles que ceux des systèmes labélisés HVE ou sans labélisation. Ces résultats montrent donc que l'agriculture biologique induit de faibles IFT.

LES INDICATEURS SOCIAUX

Indicateur de toxicité





Les différentes réunions thématiques organisées sur ces sujets m'ont fait prendre conscience de la possibilité de bâtir un programme phyto sans CMR en augmentant progressivement la part de produits biocontrôlés.



Fiche trajectoire : Lucas FROMENT, viticulteur membre du groupe 30 000 réduction des IFT, désherbage mécanique et engrais verts en viticulture animé par Manon BARON (CA 82)

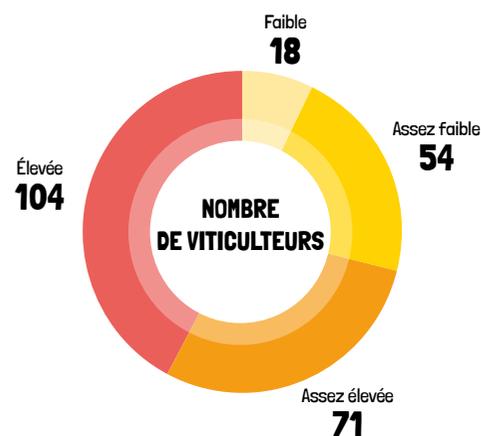
L'étude du nombre de passages effectués par l'agriculteur avec les **produits CMR** permet de représenter le nombre de contacts des agriculteurs aux produits les plus toxiques. La question de la réduction de l'utilisation de ces produits est très étudiée au sein de la filière viticulture, notamment par les viticulteurs adhérents aux caves coopératives. Ces dernières ont une démarche forte incitant à l'arrêt de l'utilisation de ce type de produits.

81 domaines soit 30% des viticulteurs ne réalisent aucun passage en produits CMR. Le nombre de passages moyen des agriculteurs des groupes 30 000 en viticulture est de 3.

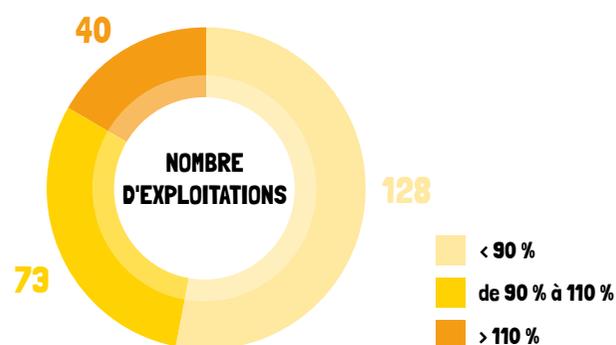
La volonté de certains viticulteurs de diminuer la fréquence de passage des produits CMR peut parfois conduire à une augmentation des IFT. C'est par exemple le cas de l'IFT fongicide dont la substitution des produits CMR induit un nombre de passages plus important. Cependant, certains produits de biocontrôle peuvent être utilisés en substitution de substances classées CMR.

La prise de risque économique des agriculteurs liée à l'usage des produits phytosanitaires et l'atteinte de l'objectif de rendement

PRISE DE RISQUE ÉCONOMIQUE RESENTIE PAR LES VITICULTEURS



POURCENTAGE D'ATTEINTE DU RENDEMENT OBJECTIF PAR LES VITICULTEURS



La prise de **risque économique** ressentie par l'agriculteur face à la mise en place de pratiques alternatives aux produits phytosanitaires est majoritairement faible ou assez faible pour les viticulteurs. Des résultats montrent ainsi que la mise en place de nouvelles pratiques alternatives aux produits phytosanitaires n'est pas assimilée à une perte économique. En effet, sur l'ensemble des 128 viticulteurs n'ayant pas atteint leur objectif de rendement, seuls 3 viticulteurs estiment que la mise en place de pratiques alternatives a impacté le rendement. La non atteinte de l'objectif de rendement est principalement expliquée par les conditions climatiques. En effet, le millésime 2020 a été une année particulièrement compliquée, en termes de pression sanitaire, aussi bien sur les maladies fongiques que de pression de ravageurs.

PERSPECTIVES

Plusieurs groupes arrivent à leur dernière année d'engagement. Les actions de diffusion et de capitalisation vont se poursuivre pour les autres groupes dans le but de communiquer sur toutes les mesures alternatives aux produits phytosanitaires mises en place. En 2021, les groupes vont travailler sur les agroéquipements ainsi que sur l'efficacité de pulvérisation, l'utilisation de produits de biocontrôle comme la confusion sexuelle et le développement de la biodiversité sur les parcelles (développement des auxiliaires de cultures, vie du sol) via l'installation de couverts végétaux ou d'enherbement. Enfin certains domaines ont pour objectif d'obtenir le label Agriculture Biologique ou HVE. Si vous voulez en savoir plus, des vidéos dans le cadre d'une websérie ont été tournées pour exposer certaines pratiques (cf : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/webserie-30000/>).



À RETENIR POUR LA FILIÈRE VITICOLE

- Une année marquée par des épisodes pluvieux provoquant des contaminations fongiques et une augmentation des IFT
- La majorité des leviers adoptés par les groupes relève de la substitution dont une forte adoption des produits de biocontrôle par les viticulteurs
- Les fongicides représentent le poste le plus important en termes de produits phytosanitaires, il s'agit des produits pour lesquels la plus forte disparité entre les exploitations est observée
- Une grande majorité des exploitations agricoles désherbe chimiquement sur le rang des vignes
- La réduction des passages avec des produits CMR est une thématique très abordée au sein des groupes
- La mise en place de nouvelles pratiques alternatives aux produits phytosanitaires n'est pas assimilée à une perte économique essentiellement liée aux aléas climatiques.



FOCUS SUR

LE GROUPE 30 000 RAISIN DE TABLE

Le groupe raisin de table, engagé depuis 2018, comprend 14 exploitations. 4 d'entre elles sont labélisées en agriculture biologique, 6 sont en HVE et 3 ne possèdent pas de labélisation.

De nombreux leviers employés ont pour but d'améliorer l'efficacité des traitements et de réduire le niveau de recours aux pesticides (catégorie d'efficacité). L'**adaptation des doses ; l'utilisation d'OAD** (Outils d'Aide à la Décision) pour lutter notamment contre le mildiou, l'oidium, le black rot ; la gestion du développement végétatif (gestion de l'azote, potasse, apport MO...) sont des techniques adoptées par 100% des agriculteurs du groupe depuis maintenant deux ans. Des techniques de substitution, telle que l'utilisation de **produits de biocontrôle**, sont également adoptées par la totalité du groupe. La mise en place du **désherbage mécanique** travaillée en 2019 par près d'1/4 des exploitants est aujourd'hui adoptée par la moitié des agriculteurs du groupe.

Les systèmes de cultures de ces exploitations sont très hétérogènes. L'**IFT moyen hors biocontrôle** du groupe est de 16.39 en 2020. Cet indicateur est en diminution depuis 2017 (22.85) mais a connu une légère augmentation en comparaison au millésime 2019 dû aux pressions sanitaires plus importantes en 2020.

L'**IFT biocontrôle** a pour une majorité du groupe (9 exploitations sur 14) augmenté de 2019 à 2020. En effet, des produits tels que l'huile essentielle d'orange douce contre le mildiou, le soufre ou le bicarbonate de potassium contre l'oidium ont été utilisés.

Ce groupe a également la volonté de réduire son usage de produits classés **CMR**. L'utilisation de ces produits reste très hétérogène au sein du groupe avec une moyenne de 4 passages environ. Une grande majorité des exploitants parvient à réduire leur nombre de passages CMR depuis 2019. Ces produits représentent ainsi 35% de l'IFT moyen du groupe en 2019 contre 30% en 2020.

La prise de risque économique ressentie par les producteurs suite à la mise en place de techniques alternatives aux produits phytosanitaires est faible, voire assez faible. La perte de rendement est davantage liée aux aléas climatiques.

Les conditions sanitaires liées à la covid-19 n'ont pas permis au groupe de réaliser toutes les actions de réduction de produits phytosanitaires initialement prévues. L'année 2021 sera ainsi consacrée à la poursuite du travail de la campagne 2020. Des essais de couverts fleuris ainsi qu'un suivi de 2 exploitations utilisant l'OAD Décitrait vont alors pouvoir être réalisés afin de mesurer l'efficacité de ces techniques. La généralisation de l'usage des produits de biocontrôle est également l'objectif de l'année 2021.

Note de lecture pour la filière viticulture

MILDIU : Maladie qui s'attaque à de nombreuses espèces de plantes, provoquée par un champignon et qui peut entraîner des pertes de rendements très importantes. Elle est favorisée par des conditions humides.

BLACK ROT : Maladie d'origine américaine provoquée par un champignon qui s'attaque à tous les organes herbacés, à condition de les contaminer à un stade précoce de leur développement. Une température entre 23 et 25°C et une humidité prolongée favorise le développement de ce champignon.

EUDEMIS : Chenille appartenant au groupe des tordeuses de la vigne (Eudémis, Cochylis et Eulia). Celles de première génération ont une incidence faible, et dévorent les boutons floraux. Mais les chenilles des autres générations causent beaucoup plus de dégâts (perforation des grains...)

FLAVESCENCE DORÉE : Maladie dont le principal vecteur est la cicadelle inféodée à la vigne (Scaphoideus titanus). La flavescence dorée est considérée comme l'une des maladies les plus dommageables du vignoble européen. Elle engendre un impact sévère, tel que des pertes de rendement ou le dépérissement des plantes.

PYRALE DU DAPHNE (*Cryptoblabes gnidiella*) : Lépidoptère qui s'attaque uniquement aux organes fructifères. Les dégâts les plus significatifs interviennent sur des raisins à maturité, ils peuvent donc provoquer des pertes de récolte importantes en fin de saison.

RAFLES : parties ligneuses de la grappe de raisin



BIOAGRESSEURS : Les « ennemis des cultures » qui s'attaquent aux plantes cultivées. Ce sont des organismes vivants qui causent des pertes de rendement. On retrouve dans les bioagresseurs les agents phytopathogènes qui entraînent des maladies sur les plantes, les ravageurs comme les animaux ou les parasites et enfin les adventices qui provoquent une concurrence avec la culture

BIOSTIMULANT : Classé dans les substances fertilisantes, sa fonction, une fois appliqué au sol ou sur la plante, est de stimuler des processus naturels des plantes ou du sol, afin de faciliter ou de réguler l'absorption par celles-ci des éléments nutritifs ou d'améliorer leur résistance aux stress abiotiques, c'est-à-dire liés au milieu et non à des êtres vivants responsables de maladie ou dégâts.

ENQUÊTES PK : Enquêtes pratiques culturales. Ce dispositif a pour objectif de collecter des données détaillées sur la conduite de l'itinéraire technique des exploitations agricoles (travail du sol, gestion de l'enherbement et maîtrise de la pression phytosanitaire, fertilisation, etc.) tous les 5 ans environ pour 4 grandes catégories de productions végétales (grandes cultures et prairies, viticulture, maraîchage, arboriculture). C'est un outil Ecophyto pour la description des pratiques des exploitations. Les résultats de ces enquêtes servent à définir des IFT de référence par territoire (région ou bassin de production). On distingue les IFT de référence (70^e percentile) et les IFT moyens.

IFT : Indice de Fréquence de Traitements. Il comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale.

INDICATEUR TOX : Indicateur qui permet de quantifier le nombre d'occasions de contact avec des produits. Ainsi un nombre de passage annuel avec le pulvérisateur contenant des produits classés selon les mentions de danger : H340, H341, H350, H350i, H351, H360, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H361, H361f, H361d, H361fd, H362 (anciennement CMR, T/T+). Si deux produits de ce type sont présents dans le même passage alors le nombre calculé sera de deux. Si un produit de ce type passé x fois alors le nombre comptabilisé sera x.

MILDIU : Maladie qui s'attaque à de nombreuses espèces de plantes provoquée par un champignon et qui peut entraîner des pertes de rendements très importantes. Elle est favorisée par des conditions humides.

OAD : Outils d'Aide à la Décision. Ils permettent de mieux raisonner l'application des produits phytosanitaires. L'objectif est d'utiliser la bonne dose au bon moment tout en garantissant la productivité des cultures.

OIDIUM : Maladie d'origine américaine qui s'attaque au différents stades de la vigne et des arbres fruitiers, provoquée par un champignon. L'optimum du développement de cette maladie se situe entre 25°C et 30°C, et 40 % et 100 % d'humidité relative.

PRODUITS CMR : Substances Cancérogènes, Mutagènes ou Toxiques pour la Reproduction. Au regard des dangers qu'elles présentent, ces substances et mélanges classés sont soumis à des réglementations restrictives.

PRODUIT DE BIOCONTRÔLE : Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation des mécanismes naturels. Le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. Le biocontrôle est composé d'agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, qui comprennent en particulier :

- Les **macro-organismes** essentiellement des invertébrés, notamment des acariens, insectes et nématodes, utilisés pour protéger les plantes des bio-agresseurs via la lutte biologique.
- Les **produits phytopharmaceutiques** comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale

Les Produits de Biocontrôle sont ceux inscrits sur la liste Biocontrôle mise à jour régulièrement. Seuls les produits bénéficiant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en cours de validité figurent dans cette liste.

PRODUIT PHYTOSANITAIRE (ou phytopharmaceutique) : Définis comme les « produits, sous la forme dans laquelle ils sont livrés à l'utilisateur », composés de substances actives, et de co-formulants (par exemple : phytoprotecteurs, synergistes...) et visent à l'un des usages suivant :

- Protéger les végétaux ou les produits végétaux contre les organismes nuisibles ou prévenir l'action de ceux-ci
- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux, autre que les substances nutritives
- Assurer la conservation des produits végétaux
- Détruire les végétaux ou les parties des végétaux indésirables
- Freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux

Les produits contenant des substances actives autorisées au niveau de l'Union européenne, doivent faire l'objet d'une évaluation et d'une autorisation nationale. Certains d'entre eux bénéficient d'une autorisation d'utilisation en agriculture biologique (AB).

SdC/ Système de Culture : Ensemble cohérent et ordonné de techniques culturales mises en œuvre sur un lot de parcelles conduites de la même façon, selon les mêmes principes de gestion et avec les mêmes objectifs, et ceci sur plusieurs années

Auteurs

Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie et équipe du SRAL, DRAAF Occitanie

Équipe de rédaction

Mathilde Rudloff (DRAAF) – Calypso Picaut (CRA Occitanie) – Amélie Genay (DRAAF)

Contributeurs

Animateurs des Groupes 30 000 – Gwenaëlle Bizet (DRAAF) – Pierre Goulard (CRA Occitanie) – Nicolas Sourd (CA 11) – Mélanie Labietti (CRA Occitanie) – Loïc Daussat (CA 11) – Marion Hortala (CRA Occitanie) – Aurélie Bravin (DRAAF)

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



LES GROUPES
30 000
en Occitanie

Synthèse
des indicateurs
de suivi 2020